



La radio au service de la mobilisation lors de conflits sociaux à caractère politique : cas du Niger de 1996 à 2010

Radio in the service of mobilization during social conflicts of a political nature: the case of Niger from 1996 to 2010

*Abdoulaye Seyni Ibrahim, IRSH/UAM
ibrasy2000@gmail.com
Zangaou Moussa, IRSH/UAM*

Résumé

Le Niger, pays ouest africain, regorge beaucoup de richesses tant minières que minéralogiques. Malgré ces atouts, ce pays peine à quitter le rang de dernier en terme d'indice de développement humain (IDH). Face à ce problème, en lieu et place d'une conjugaison d'effort en vue d'extirper le pays de la situation, les acteurs politiques se sont livrés à des comportements de bas étages. Comportements au cours desquels, ils se sont affrontés sur les terrains politiques et médiatiques. Ces comportements des acteurs en lien avec la radio, objet de notre contribution nous pousse à nous questionner sur les usages radiophoniques des acteurs en période de crise politique. Pour répondre à cette interrogation, nous avons scruté des documents hétérogènes constitués d'ouvrages sur les médias, de méthodologies, des articles scientifiques, des rapports, d'articles et de presses. Ce travail livresque nous a permis d'aboutir à quelques résultats comme la mise à contribution de la radio pendant les phases de conflit politique. Elle a aussi été utilisée par les acteurs en conflits comme

outil pour booster la mobilisation. Outre cet aspect mobilisationnel, elle a servi à la déstabilisation, la démoralisation voire la fragilisation de l'adversaire mais aussi à alerter la communauté internationale sur la situation qui prévaut dans le pays.

Mots clés : Radio, Mobilisation, Conflits, sociaux, politique

Abstract

Niger, a West African country, is full of both mineral and mineralogical wealth. Despite these assets, this country is struggling to leave the rank of last in terms of the Human Development Index (HDI). Faced with this problem, instead of a concerted effort to extricate the country from the situation, political actors have engaged in low-level behavior. Behaviors during which they clashed on political and media grounds. These behaviors of the actors in connection with the radio, object of our contribution pushes us to question us on the radiophonic uses of the actors in period of political crisis. To answer this question, we scrutinized heterogeneous documents consisting of works on the media, methodologies, scientific articles, reports, scientific articles and press etc. This bookish work has enabled us to achieve some results such as the use of the radio during the phases of political conflict. It has also been used by actors in conflict as a tool to boost mobilization. In addition to this mobilization aspect, it served to destabilize, demoralize and even weaken the adversary, but also to alert the international community to the situation prevailing in the country.

Keywords: Radio, Mobilization, Conflicts, social, politics

Introduction

Le Niger, pays sahélo saharien est situé en Afrique de l'ouest aux confins de l'Afrique noire et du Maghreb. Cette entité géographique de plus 22 millions d'habitants (RGP/H, 2012) a connu de son indépendance (3 août 1960) à nos jours 7 républiques, 4 coups d'états militaires (1974, 1996, 1999, 2010) et deux rebellions de grande envergures (début des années 90 et 2007-2008). Aux cours de ces périodes (de la gestion du pouvoir) les différents acteurs se sont livrés à des pratiques et comportements dignes d'un régime dictatorial et ont plongé le pays dans une impasse. Ces acteurs aux visions opposées s'affrontent sur le terrain et sur les médias en général et sur la radio en particulier. Ce sont ces comportements de ces acteurs avec la radio lors de ces moments troubles qui ont attiré notre attention. Nous nous sommes alors posés la question de savoir : quels usages les acteurs en conflits ont-ils fait de la radio pendant ces périodes. Pour y répondre, nous allons d'abord passer en revue les concepts clés et la typologie des radios, ensuite nous évoquons les crises à l'origine de notre questionnement et enfin nous traitons des usages.

1. Approche conceptuelle et univers radiophonique nigérien

Notre étude couvrant la période de 1996 à 2010, est une contribution à la connaissance des usages du média radiophonique par les différents acteurs en contexte de crise politique. Pour la mener, nous nous sommes basés sur une méthodologie essentiellement qualitative consistant à scruter des documents hétérogènes (articles de presses, de publications scientifiques, des rapports d'études, conférence...) tous en lien avec la radio.

1.1. Approche conceptuelle

A l'entame de cette partie, nous nous inscrivons dans cette vision durkheimienne selon laquelle : « La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite, afin

que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question (Durkheim, 1894 :64). »

Nous entendons ainsi par crises sociales à caractère politique, les troubles ou les oppositions ayant des revendications politiques. Dans le cas du Niger, ce sont les différents soubresauts armés (rébellion contre l'Etat) ou non armés (crises Opposition/Majorité) qui ont secoué le pays lors de son évolution. Pendant ces moments difficiles de l'histoire du Niger, les différents acteurs utilisent plusieurs canaux communicationnels pour mobiliser leurs militants. S'agissant de la mobilisation, Thomas Sankara, la conçoit ainsi : « la mobilisation, ce n'est pas coudre des uniformes (...) et organiser des banquets. La mobilisation, c'est savoir combattre ses ennemis, c'est savoir les dénoncer, c'est savoir mourir pour une cause (Discours du 14 Mai 1984) ». Ce mot change de signification quand on lui colle l'épithète radiophonique et renvoie aux différentes stratégies adoptées par les acteurs en conflits sur les ondes radiophoniques en vue d'amener le maximum de personnes à adhère à leur cause en vue de l'atteinte de leurs objectifs. Ces stratégies vont de l'appel, aux interventions radiophoniques, en passant par l'animation de débats sans oublier les déclarations de presses à l'endroit de l'opinion nationale ou internationale pour l'alerter sur ce qui se passe dans le pays et la couverture des leurs activités ou actions. Après avoir clarifié les concepts clés voyons comment se présente l'univers radiophonique nigériens.

1.2. Paysage radiophonique nigérienne

Le Niger a croisé la radio pour la première fois en 1967, date à laquelle la radio Sahel, puis Voix du Sahel (à partir de 1974) a commencé à émettre. De cette date jusqu'au début des années 90, cette institution étatique détient le monopole de l'information avant de se faire concurrencer dans la délivrance de celle-ci par d'autres types de radios : quid de celles-ci ?

Source d'information la plus utilisée, avec six (6) Nigériens sur dix (10) qui l'écoutent au moins quelques fois par mois



(afrobaromètre, 2018), La radio est le média par excellence au Niger, où le taux d’alphabétisation est très bas (Burton, Jutus, 2013 : 50). Ce médium pourvoyeur d’information a contribué à améliorer le quotidien des auditeurs nigériens. Ces derniers, ont l’embarra de choix pour s’informer en raison de la pléthore des radios qui pullulent cet univers. Dans celui-ci se côtoient radios nationales et étrangères.

1.2.1. Les radios nationales

Ces radios qu’on peut classer dans les radios locales dans la mesure où au sens de l’article 27 de l’Ordonnance N° 93-31 du 30 mars 1993¹, portant sur la Communication audiovisuelle, on entend par radio locale une station dont la programmation a vocation à intéresser l’audience de la localité du lieu d’émission ou des environs immédiats. Elles sont constituées de la radio publique et des radios privées et communautaires. Selon une étude de l’Institut Panos, le paysage radiophonique nigérien compte une radio publique qui dispose de 7 stations régionales, 20 radios commerciales et 102 radios communautaires. La plupart des radios privées sont basées à Niamey (13 sur 20). Par contre, 95 % des radios communautaires diffusent en milieu rural (IPANOS, 2008 : 116). Passons en revue une à une ces radios.

1.2.1.1. Voix du Sahel

La Voix du Sahel² communément appelée la radio mère a vu le jour en 1967. C’est la radio publique ou la radio gouvernementale. Nous entendons par radio publique, une radio créée par l’État, émettant sur toute l’étendue du pays, avec un programme destiné à toute la population sans distinction de race, d’ethnie ou de religion, en tenant compte les réalités socioculturelles. C’est une radio nationale, car comme le dit l’article 29 de l’ordonnance de 30 mars 1993, portant sur la Communication audiovisuelle, la radio nationale est une station ou toute autre entreprise de diffusion dont la programmation a vocation à intéresser l’ensemble du territoire

¹ Voir Ordonnance N°93-31 du 30 Mars 1993.

² La nouvelle appellation est la RTN (Radio, Télévision du Niger) ; Nom qu’elle a pris depuis 2022

national. Elle a le devoir de défendre les intérêts de l'État.

« Radio-Niger », actuel « Voix du Sahel » consacre des programmations en langues nationales. Le pourcentage de cette consécration des programmes aux langues nationales est mitigé, car certains parlent de 44 % (Ilboudo, 2014) ; d'autres avancent 70 % des programmes (FAO, 2003 : 21). Dans l'un ou l'autre cas, à travers ses programmes, et une audience régulière d'environ 7 millions d'auditeurs (Citée par Burton, Jutus, 2013 : 50), elle contribue à la promotion des langues nationales. Il nous plaît cependant de préciser que cette promotion des langues nationales n'est pas exclusivement l'apanage de la radio mère, car la radio de l'hémicycle, en diffusant les activités des parlementaires contribue aussi à celle-ci.

1.2.1.2. La voix de l'hémicycle

La voix de l'hémicycle est la radio de l'Assemblée Nationale du Niger. Elle vise à informer les auditeurs sur les principales activités du parlement. L'investissement en équipements et matériels d'exploitation, de l'ordre de sept millions de FCFA (10.000 US.\$.) seulement, a été financé par le PNUD sur les moyens mobilisés au sein du Programme-cadre de gestion de l'économie et de promotion de la bonne gouvernance. L'équipement est identique à celui utilisé dans la quinzaine de radios rurales membres du réseau des radios rurales du Niger (RURANET) déjà opérationnelles dans les huit régions du pays³. Cette radio se voit disputer sa vision d'informer les nigériens sur les activités de l'hémicycle par les radios privées.

1.2.1.3. Les radios privées

Au Niger, les radios privées sont des radios post- conférence nationale souveraine. Cette Conférence Nationale a en effet décrété la libéralisation dans plusieurs domaines dont celui du secteur de la communication audiovisuelle par l'acte n° XXVI/CN.

En dépit de cet acte, il a fallu attendre 1993 pour voir la prise de l'ordonnance n° 93-031 du 30 mars 1993⁴ portant sur la

³ <http://www.afrik.com/article4115.html> du 26/02/2018 à 20h30 mn

⁴ Ordonnance N°93-31 du 30 Mars 1993, portant sur la communication audiovisuelle. JO N° SP 12

communication audiovisuelle. Et l'année suivante la première radio privée a vu le jour en 1994 sous le nom de R&M (Radio et Musique).

Ces radios étaient créées par des journalistes (du public ou non) à l'image de la radio Tambara, Sarounia, Souda ou par des opérateurs économiques, par exemple RTT et Bonferey ou des hommes politiques (Horizon, Liptako, Anfani, etc.) ou encore par des artistes comme Touraki ou enfin par des activistes de la société civile (Labari). C'est généralement la réalisation de la plus-value qui est mise en avant dans la création de ce type d'organe de presse. Ce dernier est constitué de deux types radio : les radios privées commerciales rattachées à des groupes genre Bonferey, Dounia ; RTT et des radios appartenant à des particuliers. Elles donnent la parole à ceux qui n'ont pas accès aux médias d'État. Ces radios privées sont inégalement réparties sur le territoire national, en ce sens l'écrasante majorité des radios privées sont implantées à Niamey. Ces radios demeurent enfin les plus écoutées dans les grandes villes. Ce constat émane de l'audiométrie⁵ qui leur attribue les deux premières places.

Ces radios, pour la plupart, portent des noms qui sont tirés dans les deux langues (la langue officielle qu'est le français et les langues nationales) couramment parlées au Niger. Parmi celles portant des noms tirés du français, on note, lumières, canal, horizon, fidélité, etc. Et des radios comme Bonferey, Anfani, Labari et Fahamaye tirent leurs noms, de nos langues locales. Ces noms ne sont pas tirés au hasard, car ayant tous un sens. Parmi ces noms, il y a ceux qui symbolisent une héroïne comme Saraounia et Tambara, un espace géographique important à l'exemple de Ténéré Fm, Liptako et Sahara, et un instrument de musique, comme Toubal et Kakaki. Ces médias font un service public et contribuent à maintenir la cohésion et l'unité nationale.

Hormis ces radios précédemment passées en revue, dont leur gestion relève soit de l'Etat ou des particuliers, il existe une catégorie de radio dont la gestion incombe à la communauté : les

du 25 juin 1993.

⁵ <http://www.actuniger.com/societe/13489-audim%C3%A9trie-a-niamey-on-pr%C3%A9f%C3%A8re-%C3%A9couter-anfani-fm-et-regarder-bonferey-tv.html>

radios communautaires.

1.2.1.4. La radio communautaire

Média le plus développé, le seul auquel beaucoup de ruraux ont accès (Damome, 2006), la radio communautaire a contribué au développement de leurs localités. La première expérience réelle de radio communautaire apparue en Afrique a été tentée par *le Homa Bay Community Radio Station*, qui a vu le jour au Kenya en mai 1982 (Diagne, 2004).Ce médium joue un rôle combien important au sein de la population locale, rôle reconnu par le politique en ces termes : « c'est un outil précieux de communication pour véhiculer des messages pertinents afin d'assurer la quiétude sociale et la consolidation de l'unité nationale » (Sahel Dimanche⁶ du 6 Mars 2015 : 9) et par l'instance de régulation à travers ces propos de son président d'antan : « *les radios communautaires contribuent à informer, à éduquer et à mobiliser les populations à la base à travers des émissions produites dans des langues du terroir et sous des thématiques relevant des réalités quotidiennes de ces populations* »⁷(Abdourahamane, 2016).

En général, il est remarquable de constater au niveau de ces radios (locales) des dynamiques technico-technologiques. En effet de la radio classique, on passe au numérique ; à l'intégration de l'outil l'informatique, des dictaphones qui vont remplacer les enregistreurs classiques ; de l'émission sur le web, et de la création des pages web, Facebook...) On note aussi une apparition de la fracture numérique entre ces radios en ce sens que si les radios urbaines (la radio publique et privée) ont un accès facile à la connexion internet, ou sont logées sur le web, telle n'est pas le cas avec les radios rurales, du fait de leurs accès limités. Il existe de plus une disparité au niveau de l'auditeur urbain qui a l'embaras de choix dans l'offre de service radiophonique et l'auditeur rural qui se contentant d'une offre limitée de programme. Si ces radios peinent à diffuser sur le net en pour X ou Y raison, tel n'est pas le cas des radios internationales, qui en plus

6 Non de l'hebdomadaire gouvernemental paraissant chaque vendredi.

7 Cf. discours du président du CSC inaugurant les travaux de l'atelier de validation du rapport d'étude sur l'état de lieux des radios communautaires, Niamey Août 2016.

de diffuser sur FM, sont facilement captées sur la toile.

1.2.2. Les radios internationales

La radiodiffusion internationale est une radio financée, et dirigée (ses directeurs sont nommés par le gouvernement du pays) par les États (Wuillème, 2006). Selon ce même auteur, la radiodiffusion internationale semble être un moyen d'information qui a ses propres caractéristiques.

Faisant partie des organes de presse étrangers comme le stipule l'article 11. ⁸Ces radios internationales émettent très souvent en FM, dans la gamme des ondes courtes sur la toile, sur stellite et diffusent des programmes internationaux. Selon certains écrits des chercheurs, comme celui de Donald Browne, l'ouverture du continent africain aux radios internationales s'est déroulée entre les années 1950 et 1970 (Browne, cité par Mattelart, 2015). Les radios locales vont alors se faire rejoindre dans leur rôle délivrance de service public auprès de la population par ces radios internationales. Celles-ci apparaissent aux yeux des auditeurs plus crédibles en termes de délivrance de bonnes informations que les radios locales, ce qui pourrait expliquer les différentes interventions des acteurs en conflits sur ces radios lors de ces moments troubles.

2. Situation de la radio sous ces régimes

La radio est le média ayant la plus grande influence sur le continent à l'heure actuelle (SFCG, 2007 :18). Ce média populaire a connu une situation pas du tout reluisante pendant ces périodes de l'histoire démocratique du pays. En effet, nous pouvons noter

⁸ Selon l'Art 11 art 11 de l'ordonnance N°2010-035 du 04 juin 2010 portant régime de la liberté de presse au Niger : est considéré comme organe de presse étranger, toute publication imprimée ailleurs que sur le territoire national et qui n'a pas déposé de déclaration de parution au Niger et qui n'a pas son siège au Niger. Les organes de presse étrangers sont déposés au titre du dépôt légal en deux (2) exemplaires auprès du Procureur de la République du lieu de distribution, à l'Autorité de régulation du secteur de la communication et aux Archives Nationales. (Cf : Ordonnance N°2010-035 du 04 Juin 2010 portant régime de la liberté de presse).

L'inobservation des dispositions du présent article par le distributeur l'expose à une amende de cent mille (100.000) à cinq cent mille (500 000) francs CFA.

comme faits majeurs marquants cette ère (la 4^e république), le retour de la monopolisation des médias publics (comme la radio publique par exemple) par le régime en place ou le nonaccès à cette radio publique par des structures syndicales et politiques. Outre ces pratiques dignes d'un régime d'exception, les dirigeants s'en prennent aux médias privés avec comme cas illustratif la mise à sac de la radio Anfani⁹ considérée comme un média proche de l'opposition politique ou encore le passage à tabac des journalistes du privé par des responsables du régime. Ces derniers assènent un coup de grâce à cette presse en adoptant contre celle-ci de textes rigides comme l'ordonnance n°97-26 du 18 juillet 1997, qualifiée de liberticide par l'opposition politique. Ces textes sont tellement répressifs, que d'aucuns n'hésitent pas à les qualifier de codes « pénal bis » (Seidik ABBA, 2009. p22).

Tandja Mamadou, ancien collaborateur du régime d'exception a dirigé le Niger pendant cette période. Sous son règne, le secteur médiatique a connu des avancées significatives. En effet, sans être exhaustif, nous pouvons citer la dotation des médias nigériens par le pouvoir public d'un appui étatique dénommé fond d'aide à la presse. Mais ce point positif ne peut pas faire écran à certains points négatifs comme l'incarcération des journalistes. Cette situation s'est aggravée lorsque le président a affiché sa volonté de rester au pouvoir au-delà de ces deux mandats constitutionnels. C'est ainsi que se succèdent les mesures les plus rigoureuses que les autres à l'encontre de la presse. À ce tableau d'actes négatif posé par ce régime figurent les arrestations des journalistes, la fermeture des organes de presse, la contrainte à l'exil d'un journaliste ; menaces et intimidation à l'endroit des journalistes.

2.1. Deux régimes portés et emportés par des coups d'Etats militaires

Ces régimes dont il est question dans ce texte, ont été dirigés par des anciens collaborateurs du régime d'Exception du Général

⁹ La 2^e radio privée, considérée à l'époque comme une radio de l'opposition par le régime d'antan.

Seyni Kountche (1974-1987). Ces collaborateurs sont venus au pouvoir et l'ont perdu par des coups de force militaires érigés par la suite en transitions militaires. Autre fait à verser dans ce chapitre est le traitement dont ces régimes ont réservé aux médias en général et la radio en particulier. En effet, les animateurs de ces régimes ont mobilisé la radio pour asseoir leur politique développement et même vers leurs fins pour essayer de les sauver, avant de se retourner contre elle à travers une série de mesures les unes plus draconiennes que les autres. Mais cette situation qui a amené ces régimes à se dresser contre certaines radios, fait suite à un certain nombre de faits. Quels sont-ils ?

2.2. Faits essentiellement politiques

Les élections de 1997 consacrent l'ouverture d'une nouvelle ère démocratique (la naissance de la 4^{ème} République du président Barré) mais également le début d'une contestation contre le régime du président Barré Mainassara, contestation menée par l'opposition de l'époque réunie au sein du FRDD puis rejoint par l'AFDS. Après cette crise qui finit par emporter le régime, une nouvelle transition (Avril 1999 – Décembre 1999) prend les rênes du pouvoir et organise des élections consacrant l'arrivée d'un nouveau régime démocratique au pouvoir (la 5^{ème} République du président Tandja Mamadou). Après quelques années de gestion, ce régime fait face à une rébellion entre 2007-2008 (la rébellion du MNJ¹⁰). Malgré les sérieux coups qu'il a enregistrés, le régime a pu tenir et venir à bout de celle-ci. Outre, ce soubresaut, le pouvoir va faire face à une autre crise faisant suite à la volonté de son président de continuer à diriger le pays au-delà de son mandat constitutionnel (fixé au 22 décembre 2009). Cette volonté a été matérialisée par des élections référendaire et législatives accouchant ainsi la 6^{ème} République (Décembre 2009-Février 2010). Cette république contestée dès sa gestation jusqu'à sa fin par l'opposition de l'époque (formée des partis politiques, structures syndicales et de la Société Civile) n'a pas fait long feu, car l'opposition connue sous le nom de la CFDR a fait feu de tout

10 *Mouvement Nigérien pour la Justice*

bois pour arriver à bout de celui-ci. Dans l'un comme dans l'autre cas, le gouvernement comme l'opposition (civile ou militaire) a mis à contribution les médias en général et la radio en particulier pour mobiliser leurs militants à la résistance afin de prendre le dessus sur l'adversaire, confirmant cette vision de Mercier selon laquelle les médias sont jugés nécessaires à toutes les phases du conflit. Avant, ils servent à convaincre et à mobiliser ; pendant, ils aident à cacher, intoxiquer et galvaniser ; après, ils contribuent à justifier la guerre, à façonner les perceptions de la victoire et à interdire les éventuelles critiques (Mercier, 2005 : 235)¹¹.

3. La radio : outil pour booster de la mobilisation

Nécessaire à toute les phases d'un conflit, à tel enseigne qu'un grand nombre d'organisations professionnelles et de journalistes sont d'accord pour dire que les médias exercent une influence majeure sur les crises violentes (Spurk, 2005 :33). Ainsi, en fonction du contexte les médias (la radio dont il est question) peuvent être un outil de mobilisation. En effet, ce constat se dégage en période électorale où ce médium devient un enjeu pour les partis en lice.

A titre d'exemple à l'approche des élections locales de 1999, où le média en général et la radio devient un enjeu pour les acteurs politique en compétition. Ainsi on remarque le pouvoir l'a monopolisée et mobilisée (cas de la radio publique) pour prouver à la face du monde qu'il est en train de gagner du monde avec d'une part, les diffusions des déclarations quotidiennes de soutien de ses militants et d'autres part celles de défections des militants de l'opposition qui quittent leurs formations avec armes et bagages pour s'adhérer à ses formations politiques le soutenant.

Ce même scénario de mise à contribution de la radio publique par le régime en place est également constatable lors des élections référendaire de 2009.

En 1999 et 2009, dans le même contexte électoral les

¹¹ Mercier, A, *Quelle place pour les médias en temps de guerre ? La version anglaise de ce texte a été publiée sous le titre « War and media: Constancy and convulsion », dans le volume 87, numéro 860, décembre 2005, pp. 649-659 de la International Review of the Red Cross.*

https://www.icrc.org/fr/doc/assets/files/other/irrc_860_mercier_fre.pdf

Oppositions politiques de 1999 regroupant au sein du FRDD (Front pour la Restauration et la Défense de la Démocratie) et de l'AFDS (Alliance des forces démocratiques et Sociales ayant quitté la majorité présidentielle) et celle de 2009 (réunie au sein de la CFDR) ont mis à contribution les radios privée et quelques radios étrangères pour essayer de contrer la politique gouvernementale mais aussi pour mobiliser leurs militants respectifs.

Cette bataille radiophonique lors de ces crises a permis de découvrir les radios pro et anti gouvernementales. Sur ces radios, la bataille faisait rage et chaque camp tire à boulet rouge sur l'autre. Sur ces médias radiophoniques deux types de déclarations se côtoient en effet, le pouvoir utilise la radio publique et quelques radio privées et même étrangère pour faire comprendre aux citoyens que tout va bien dans le pays et aussi pour accuser l'opposition des tous les maux. Et opposition, à son tour mobilise certains médias privés (radios) pour diaboliser le régime et le tenir, seul responsable du pourrissement de la situation politique et des conséquences qui en découleront.

Stratégies

L'implication des médias dans la mobilisation lors de conflits ne date pas d'aujourd'hui car des écrits (Tudesq, 1998) l'ont attesté. Ces médias constituent un moyen privilégié de mobilisation sur toutes les questions concernant la nation (Addo, 2008 :13). Parmi ces médias, la radio constitue un puissant outil de mobilisation car elle va là où les autres médias n'y vont pas. A travers sa fonction d'informer, elle arrive à atteindre les zones qui ne sont pas couvertes par les autres moyens de communications. Ces quelques atouts font les différents protagonistes se livrent de combat acharnés pour la contrôler lors des crises. Au cours de ces crises sociales à caractères politiques, les stratégies utilisées par les protagonistes semblent les mêmes. En effet, elles consistent à mettre à contribution les médias en général et la radio en particulier pour mobiliser les militants. Ainsi la radio devient un enjeu pour ces acteurs qui à travers des éditoriales, des appels à manifester ou à résister ; des interviews ou des interventions radiophoniques ou la couverture des leurs

activités, cherchent d'une part à mobilisés leurs militants et d'autres part à déstabiliser et à démoraliser le camp adverse. Autre stratégies adoptée à consister à refuser officiellement ou officieusement l'accès de la radio (généralement la radio publique) à ses adversaires ou la couverture de leurs activités. A titre illustratif cette pratique a été monnaie courante pendant les crépuscules des régimes de Baré (1999) et de Tandja (2010). Un autre exemple illustratif de ce que nous venons dire est l'interdiction faite aux radios privées de diffuser les informations sur la rébellion du MNJ (Mouvement Nigérien pour la Justice)

Cette bataille radiophonique entre protagoniste ne s'est pas jouée uniquement sur les ondes des radios locales : elle s'est étendue aux radios internationales. Ces radios qui ont changé le quotidien des nigériens d'un point de vue info communicationnel, deviennent alors des champs d'affrontement entre acteurs aux visions et intérêts divergentes. Chaque camp mobilise ces médias pour tantôt convaincre l'opinion nationale ou internationale ou pour mobiliser leurs militants. A ce niveau aussi la stratégie semble la même : celle qui consiste à les museler. En effet que ce soit sous le président Baré, ou celui de Tandja, les actes posés confirment cette volonté du pouvoir de leur réduire au silence. A titre illustratif, en 1998, le CSC (Conseil Supérieur de la Communication) a cherché à empêcher la diffusion au Niger d'émissions d'information internationales en interdisant aux radios privées de relayer en direct les programmes d'informations internationaux, notamment ceux de la VOA, "la Voix de l'Allemagne" (Deutsche Welle) et la BBC. Selon le CSC, les responsables de ces radios privées doivent d'abord signer un contrat qui engage leur responsabilité en cas de poursuites judiciaires. (Amnesty International, 1999 : 5). Ou encore lors de la rébellion du MNJ, le CSC, pour la deuxième fois, a suspendu la diffusion de programmes RFI (Radio France Internationale) sur FM 96.2 pour une durée de trois mois.

Malgré les coups qu'elles encaissent de la part des autorités, ces radios continuent à résister. Ainsi, afin que la mobilisation ne fléchisse, les protagonistes multiplient les interventions ou les

couvertures de leurs activités respectives par ces radios. Pour prendre le dessus sur ses adversaires les différents gouvernements d'antan multiplient des actions à l'encontre de ces radios. Celles-ci revêtent le caractère de menace et intimidation à l'image de cet exemple rapporté par amnesty international : *Le correspondant de la radio américaine "Voice of America" (VOA) à Niamey était recherché par des membres de la sécurité présidentielle qui ne l'ont pas trouvé. Le journaliste avait diffusé la veille sur VOA une interview du chef d'un des partis de l'opposition, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS) (Amnesty International, janvier 1999).* ou bien pendant la même période où la radio Anfani jugée par le pouvoir de l'époque de radio d'opposition a été victime d'incendie par des hommes en treillis.

Conclusion

En somme, comme nous venons de le voir, notre étude circonscrite aux radios locales et étrangères lors des crises sociales à caractères politiques constitue une contribution à la connaissance des usages du média radiophonique par les différents acteurs en contexte de crise politique. En effet, en tant que outil pourvoyeur d'information, la radio constitue un enjeu pour les protagonistes en situation de conflit politique. Ainsi, les acteurs en conflit, la mettent à contribution dans la mobilisation des militants pendant les phases conflit. Lors de ces soubresauts politiques, elle a servi à l'appel, la préparation et à la résistance des militants de deux camps antagoniques. Elle a aussi été utilisée par les acteurs en conflits dans la déstabilisation, la démoralisation voire la fragilisation des adversaires mais aussi à alerter la communauté internationale sur la situation qui prévaut dans le pays. Cependant, elle a payé les frais de son implication dans ces crises comme en témoignent leurs fermetures, les mises à sac, suspensions des émissions et la prise des mesures draconiennes dont elle a été objet pendant ces moments troubles.

Bibliographie

Abba, S. (2009), *La presse au Niger. État des lieux et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 146 p.

Tudesq, A.-J. (1988), « La radio, instrument et témoin de la révolte », in F. Gambrelle et M. Trebitsch (dir.), *Révolte et société*, Actes du 4^e colloque d'Histoire au présent, 1989-1990, Paris, publications de la Sorbonne, collection Hommes et société, p. 182-191

Ilboudo, J.-P. (2014), *Les Etapes d'Implantation de la Radio en Afrique Noire*, Conférence prononcée à l'occasion de la Journée Mondiale de la Radio à Dakar, 13 Février 2014.

Diagne, Y. (2004), *Radios communautaires : outils de développement au Sénégal*, Mémoire DEA communication, Université Paris 13, 187 p.

Durkheim, E. (1894), *Les règles de la méthode sociologiques*. Paris, Les Presses universitaires de France, 16^e édition, 1967, 149 p. Collection : Bibliothèque de philosophie contemporaine.

Sahel Dimanche (hebdomadaire d'information) du 6 Mars 2015 : 9

A. Mercier, Quelle place pour les médias en temps de guerre ? La version anglaise de ce texte a été publiée sous le titre « War and media: Constancy and convulsion », dans le volume 87, numéro 860, décembre 2005, pp. 649-659 de la *International Review of the Red Cross*.

https://www.icrc.org/fr/doc/assets/files/other/irrc_860_mercier_fre.pdf

Collin, C. « La radio est une bonne chose ». In: *L'Homme et la société*, N. 47-50, 1978. Mass média et idéologie - Impérialisme et fronts de lutte. pp. 161-188.

doi : 10.3406/homso.1978.1958

http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1978_num_47_1_1958

Document généré le 25/09/2015

Damome, E. (2006), « Le développement des recherches sur la radio en Afrique », in *Recherches en communication*, n° 26, p. 81-92.

Mattelart, T. éd., *La mondialisation des médias contre la censure: Tiers Monde et audiovisuel sans frontières* (pp. 81-102). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur. doi:10.3917/dbu.matte.2002.01.0081.

Mercier, A. (2005) *Quelle place pour les médias en temps de guerre ?* volume 87, numéro 860, décembre 2005, pp. 233-244

Wuillème, B. (2006), « L'avenir de la radiodiffusion », consulté [En ligne] sur <https://ojs.uclouvain.be/index.php/rec/article/view/45143> DOI: <https://doi.org/10.14428/rec.v26i26.45143>

SFCG (Search For Common Ground). Rapport disponible sur https://www.sfcg.org/programmes/rfpa/pdf/RAPP_1-11.pdf

Amnesty International, (1999) *Niger: Des attaques contre des journalistes menacent la liberté d'expression* <https://www.amnesty.org/download/Documents/140000/afr430011999fr.pdf>

Article 19 (2007), *Etude sur l'état de la liberté d'expression au Niger - pas de démocratie sans liberté d'expression et de presse*, London, 2007, 34 p.

Burton. C, Justus, R (2013), *Dynamique des Conflits et Médias au Niger et à Tahoua*, revue de la littérature, Search for Common Ground, 68 p.

FAO. (2003), *La situation de la communication pour le développement au Niger (État des lieux, Tome I)*, Rome, 171 p.

Institut Panos Afrique de l'Ouest (2008), *Radios et NTIC en Afrique de l'Ouest : connectivité et usages*, 116 p.